



Tarifs des concessions et redevances funéraires pour l'année 2018

TARIFS	Année 2017 (2% d'augmentation)	Année 2018 (pas d'augmentation)
<u>Concession simple :</u>		
⇒ de 15 ans	221 €	221 €
⇒ de 30 ans	539 €	539 €
⇒ de 50 ans	1 722 €	1 722 €
<u>Concession avec caveau 2 places :</u>		
⇒ de 15 ans	2 277 €	2 277 €
⇒ de 30 ans	2 592 €	2 592 €
⇒ de 50 ans	3 768 €	3 768 €
<u>Concession avec caveau 3 places :</u>		
⇒ de 15 ans		
⇒ de 30 ans	2 743 €	2 743 €
⇒ de 50 ans	3 051 €	3 051 €
	4 204 €	4 204 €
<u>Concession avec caveau 4 places :</u>		
⇒ de 15 ans		
⇒ de 30 ans	3 253 €	3 253 €
⇒ de 50 ans	3 561 €	3 561 €
	4 714 €	4 714 €
Taxe d'inhumation d'un cercueil, d'un reliquaire ou d'une urne	42 €	42 €
Taxe de creusement d'une fosse	42 €	42 €
Taxe de droit de séjour dans le caveau provisoire à la journée	15 € la journée	15 € la journée

Vacation de police (uniquement dans les cas suivants) : <input type="checkbox"/> la fermeture du cercueil et la pose des scellés lorsque le corps est transporté hors de la commune de décès ou de dépôt et en l'absence d'un membre de la famille, <input type="checkbox"/> la fermeture du cercueil et la pose des scellés lorsque le corps est destiné à la crémation, avec ou sans changement de commune	25,00 € montant maximum autorisé (Article L2213-15 du C.G.C.T.) /	25,00 € montant maximum autorisé (Article L2213-15 du C.G.C.T.) /
<p style="text-align: center;"><u>Tarifs columbarium</u></p> <u>Concessions</u> : ⇒ de 15 ans ⇒ de 30 ans	185 € 449 €	185 € 449 €
Taxe de dépôt d'urne	42 €	42 €
Taxe de dispersion des cendres (jardin du souvenir)	56 €	56 €